



## Les dispositifs pour « publics spécifiques à besoins éducatifs particuliers »

### Enseignements généraux et professionnels adaptés

Les sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) accueillent des élèves présentant des difficultés scolaires graves et durables auxquelles n'ont pu remédier les actions d'aide et de soutien. Ces élèves ne maîtrisent pas toutes les compétences du socle commun attendues à la fin du cycle des apprentissages fondamentaux et présentent donc des lacunes importantes dans l'acquisition de celles prévues à l'issue du cycle des approfondissements. Les SEGPA sont implantées en collège.

Les établissements régionaux d'enseignement adaptés (EREA) qui accueillent des adolescents en grande difficulté scolaire et sociale, ou présentant un handicap, sont caractérisés par la présence d'un internat éducatif.

L'orientation des élèves dans ces structures se fait avec l'accord de la famille et après avis d'une commission départementale d'orientation.

#### Textes officiels

- Orientation pédagogiques pour les enseignements généraux et professionnels adaptés dans le second degré.  
BO n° 18 du 30 avril 2009
- Circulaire DGT/DGESCO/DGFAR/DGER relative à l'âge minimum de délivrance de la dérogation, prévue à l'article R 234 – 22 du code du travail, pour les élèves inscrits en enseignement professionnel ou technologique.  
JO du 25 octobre 2007
- Enseignements généraux et professionnels adaptés dans le second degré.  
BO n°32 du 7-9-2006
- Composition et fonctionnement de la commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré.  
Arrêté du 14-06-2006 - BO n°27 du 6-7-2006 Arrêté du 7-12-2005 - BO n°1 du 5-1-2006

#### Type d'aide

- Enseignement adapté (supports, rythmes, démarches).
- Personnalisation de la prise en charge.

#### Public

Élèves en grande difficulté scolaire.



## Les dispositifs pour « publics spécifiques à besoins éducatifs particuliers »

### Modalités

- ▶ Commission d'affectation départementale.
- ▶ Accord de la famille. Lien fréquent avec elle.
- ▶ Moyens horaires spécifiques, notamment 2 h de module d'aide. Organisation spécifique des enseignements.
- ▶ Acquisition du plus grand nombre possible de domaines du socle commun. Préparation du CFG. Découverte de différents champs professionnels.
- ▶ Travail commun de l'équipe, concertation hebdomadaire, un enseignant de référence.
- ▶ Individualisation du parcours de formation : aide à l'orientation, à l'insertion.
- ▶ Suivi individualisé de l'élève : projet individuel de formation, livret de connaissances et de compétences, évaluations du champ professionnel.

### Acteurs

- L'équipe pédagogique est constituée de professeurs spécialisés des écoles et de professeurs de collège, elle est coordonnée par le directeur adjoint de la SEGPA.
- Les COP, CPE, assistantes sociales, infirmières, médecins scolaires sont fréquemment sollicités.

### Articulation avec d'autres dispositifs

- Liaison école/collège. Évaluation diagnostique. Parcours des métiers et des formations (PDMF).
- Tout dispositif d'aide individualisée : PPRE, groupes de besoins, accompagnement éducatif.

### Points forts

Élaboration d'un projet individuel d'orientation et de formation professionnelle.

### Socle commun

La validation du socle commun est attendue en fin de scolarité obligatoire. Elle est progressive. Elle se poursuit au cours de la formation professionnelle.



## Les dispositifs pour « publics spécifiques à besoins éducatifs particuliers »

### Ressources

Site de l'académie de Créteil.

<http://www.ac-creteil.fr/egpa/>

Site de l'académie de Paris (présentation du tutorat, ses principes, ses limites).

[http://innovalo.scola.ac-paris.fr/Innovatio/Innovatio\\_1/Enquete/tutorat.htm](http://innovalo.scola.ac-paris.fr/Innovatio/Innovatio_1/Enquete/tutorat.htm)

Site de l'académie de Strasbourg.

[http://www.ac-strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/enseignements\\_croise/segpa/bibliographie/bibliographie\\_sur\\_le/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/enseignements\\_croise/segpa](http://www.ac-strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/enseignements_croise/segpa/bibliographie/bibliographie_sur_le/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/enseignements_croise/segpa)

Site de l'inspection académique du Val-de-Marne.

[http://ien21.ia94.ac-creteil.fr/spip/rubrique.php3?id\\_rubrique=25](http://ien21.ia94.ac-creteil.fr/spip/rubrique.php3?id_rubrique=25)

Site de l'inspection académique de la Sarthe (ressources bibliographiques).

<http://cic-lemans-5-ais.ia72.ac-nantes.fr/?Bibliotheque-SEGPA>

COUSIN (Christian), *Enseigner en EGPA*, Delagrave, Pédagogie et formation, 2007.

GOIGOUX (Roland), *Les élèves en grande difficulté de lecture et les enseignements adaptés*, CNEFEI, 2000.